



**Collège PABLO PICASSO**  
91160 SAULX LES CHARTREUX  
Tél : 01 64 48 86 26  
ce.0911029z@ac-versailles.fr

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 27 novembre 2018 à 18h00**

Présents :

- M. Aublanc, Principal, M. Lannon, Directeur SEGPA, Mme Amiraty, Gestionnaire,
- Mmes Bonnefond, Hervouët, Thoreau, Dessornes, Mallet, Triquet, Mr Dinouël, personnels d'enseignement et d'éducation,
- Mmes Charron, Carré, Abadie, Prodron, M. Padioleau, parents d'élèves,
- Melles Fouilland et Caqueret, élèves,
- M. Bazile, Maire, représentant la commune de Saulx Les Chartreux.

Invités :

- Mme Bechu, fondée de pouvoir
- Mme Gentil, adjointe au Maire de Saulx-les-Chartreux

Excusés :

- Mr Fréalle, Principal adjoint
- Mme Ferry, CPE
- M. Pons, Président Délégué conseil départemental
- Mme Gelot, Vice Présidente du conseil départemental, Maire de Longjumeau
- Mme Budimlija, parent d'élève
- Mme Hordesseaux, parent d'élève

Absents :

- M. Martin, Adjoint au Maire de Longjumeau
- Mme Dupanloup, personnel
- Mme Carbon, personnel
- M. Romain, personnel
- M. Dahmani, élève

---

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h10 par Monsieur Aublanc, Principal.

Les représentants des parents d'élèves refusent d'assurer le secrétariat de séance.

Mr Dinouël accepte d'assurer la fonction de secrétaire de séance.

➤ **Approbation de l'ordre du jour**

M. Aublanc apporte une modification à l'ordre du jour : le point *Contrats et conventions* est supprimé, un point *Modification du règlement intérieur du conseil d'administration* est ajouté.

Le CA vote l'adoption de l'ordre du jour

<b>Délibération</b>	<b>Présents : 20</b>	<b>Votants : 18</b>	<b>Pour : 18</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
---------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Adopté à l'unanimité

➤ **Modification du règlement intérieur du conseil d'administration**

L'article 6 est modifié comme suit : « Un procès-verbal est rédigé par le secrétaire de séance désigné en début de séance, alternativement entre parents et enseignants, et envoyé à tous les membres du conseil d'administration (titulaires et suppléants). Les interventions y seront précisées nominativement. »

Monsieur Padioleau fait remarquer que les parents n'ont alors pas trop le choix.

Monsieur Aublanc lui répond que ce principe de l'alternance vaut dans la plupart des établissements scolaires.

Le CA vote l'adoption de l'article 6 du règlement intérieur du CA

<b>Délibération</b>	<b>Présents : 20</b>	<b>Votants : 18</b>	<b>Pour : 12</b>	<b>Abs : 5</b>	<b>Contre : 1</b>
---------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

L'article 6 est adopté

**Voyage à Bibracte**

Voyage de 52 élèves latinistes de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> du 5 au 10 mai 2019 organisé par Mme Faure et encadré par 4 enseignants.

Participation des familles : 192 € en deux versements (100 € et 92 €)

Participation ODE : 1040 €

Participation FSE : 520 €

Le coût des accompagnateurs pris en charge par le collège est de 885,10 €

Le CA délibère sur le principe de ce voyage

<b>Délibération</b>	<b>Présents : 20</b>	<b>Votants : 18</b>	<b>Pour : 18</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
---------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Adopté à l'unanimité

Le CA délibère sur la participation des familles pour ce voyage.

<b>Délibération</b>	<b>Présents : 20</b>	<b>Votants : 18</b>	<b>Pour : 18</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
---------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Adopté à l'unanimité

Le CA autorise le chef d'établissement à percevoir un don du FSE de 520 € pour ce voyage.

<b>Délibération</b>	<b>Présents : 20</b>	<b>Votants : 18</b>	<b>Pour : 18</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
---------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Adopté à l'unanimité

Monsieur Aublanc informe le CA que le vote du voyage de l'association sportive à Sillé-le-Guillaume, qui devait être présenté ce soir, est reporté au prochain CA. En effet, les derniers montants ont été communiqués ce jour en début d'après-midi, et les délais étant trop courts pour une présentation ce jour.

## Budget 2019

Monsieur Aublanc remercie Madame Amiraty et Madame Bechu pour l'élaboration de ce budget.

Il précise que ce budget a dû être modifié aujourd'hui en dernière minute pour quelques ajustements à la marge.

Mme Amiraty présente le budget 2019.

Quelques remarques sont faites en réponse aux questions posées :

Le déséquilibre d'un montant de 2 689,54 € correspond aux amortissements que l'on retrouve dans le service ALO. Mme Béchu précise que cela n'a pas d'impact sur le budget.

Le fonds de roulement s'élève à 22 663 € dont 12 200 € de stock alimentaire, soit 10 463 € de réserves mobilisables. Mme Bechu précise que cela est conforme à ce que demande le Département et indique que cela nous permet de faire face à de vraies difficultés.

Le CA se prononce sur l'adoption du budget 2019

<b>Délibération</b>	<b>Présents : 20</b>	<b>Votants : 18</b>	<b>Pour : 18</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
---------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Adopté à l'unanimité

Mme Bechu quitte le CA à 19h

## Question des fédérations de parents d'élèves

Suite au dernier CA au cours duquel Mr Fréalle avait signalé des comportements inappropriés et potentiellement dangereux des élèves lors de l'attente et de la montée dans les bus le soir, Mme Charron s'est rendue sur place. Elle a constaté que la montée est très chahuteuse, et a indiqué que la présence du personnel de l'établissement est indispensable. Elle dit que les élèves font n'importe quoi, que les bus ne respectent pas toujours leur lieu de stationnement dans la raquette, ce qui engendre un problème de circulation dans la rue du pont-neuf. Les élèves montent dans le bus n'importe où, n'importe comment, certains montent dans un bus puis en redescendent, puis remontent dans un autre, ...

Une réunion est demandée avec IDF Mobilités et la municipalité pour une meilleure coordination des bus et une meilleure circulation. Les parents souhaitent que les élèves sortent de classe à l'heure pour qu'ils n'aient pas à courir ; les enseignants font remarquer que même s'ils sortent à l'heure, les enfants courent dès la sortie de la classe dans les rampes sans aucune raison valable.

Les parents font remarquer que les trajets des DM ne sont pas assez clairs.

Mr Bazile assure qu'une réunion sera organisée en mairie avec IDF Mobilités.

Les parents demandent que la police municipale se montre de temps à temps à la sortie du collège.

M. Bazile leur répond que la police municipale est déjà sollicitée aux abords des écoles primaires.

M. Bazile et Mme Gentil quittent le CA à 19h10.

## Informations diverses

- PPMS : un exercice de confinement est prévu le lundi 10 décembre 2018.
- Il a été décidé le 20/11 qu'une remise des diplômes du DNB et du CFG serait organisée ; elle se déroulera le lundi 17 décembre 2018 à partir de 18h et sera présidée par Mr Fréalle.
- La cuisine sera équipée d'un nouveau four et d'une nouvelle armoire chaude en décembre, d'une nouvelle ligne de self en février/mars 2019. Les tables et chaises seront remplacées fin 2018/début 2019. Le Département a recruté un nouveau chef de cuisine et un nouveau second.  
M. Aublanc remercie Mme Amiraty pour son engagement et sa ténacité dans ce dossier.  
Madame Bonnefond demande si une table de tri est prévue ; Mr Aublanc dit qu'une réponse lui sera donnée ultérieurement.

## ➤ Questions diverses

### Questions des élèves

« Quand les élections du CVC auront-elles lieu ? »

M. Aublanc répond que les CPE s'en s'occupent et que tout est fait pour qu'il soit opérationnel le plus vite possible.

« Exercices PPMS : pourquoi le personnel et les élèves sont-ils prévenus ? »

M. Aublanc répond que c'est une obligation qui permet de donner des consignes en amont.

### Questions des parents

« Semaine lourde : quelle est l'échelle des sanctions ? quel est le type de fautes sanctionnées ? dans quel délai les parents sont-ils prévenus ? »

Mr Aublanc répond qu'il s'agit d'une punition et non d'une sanction. Le professeur principal et l'équipe pédagogique ont toute liberté de donner une punition, la plus équitable possible. Les parents sont prévenus au plus tard le vendredi pour une semaine lourde mise en place à partir du lundi suivant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Le secrétaire de séance,

M. DINOUEËL

Le Principal,

M. AUBLANC